

COMMUNE DE BON-ENCONTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du MERCREDI 20 AVRIL 2022 à 18 h
(Extrait du Registre)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 20 AVRIL à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCONTRE légalement convoqué le 6 avril 2022, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Étaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. BIELLE-BIARREY Laurent, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIE Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. JEANNE Vincent, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERHOURHI Martine, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. SCHEIFF Yanik.

Étaient représentés :

Mme CHATOT Magali pouvoir à M. AMELING Christian.
M. DEGUIN Gérard pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.
M. GALABERT Vivian pouvoir à M. COUDERC Patrick.
Mme LAFFAGE Stéphanie pouvoir à M. MOINEAU Philippe.
M. BRUGIDOU David pouvoir à Mme LAMY Laurence.

Absents :

M. GABEN Stéphane.
Mme DUMONT Pauline.

Monsieur COUDERC Patrick a été désigné secrétaire de séance.

2022.32 - OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022

Mes Chers Collègues,

I. Exposé des motifs :

Les ressources des associations proviennent des cotisations de leurs membres et éventuellement, de dons, de libéralités, d'appels à la générosité publique. L'octroi de subventions aux associations est soumis à approbation du Conseil Municipal.

Les Commissions Communales en charge des associations (Culture, Sport, Social, Education, Animation) se sont réunies respectivement (Sport et Culture : 7 avril 2022, Cohésion Sociale : 16 mars 2022, Jeunesse - Affaires scolaires - Petite enfance - Education : 23 mars 2022, Animations Locales : 2 mars 2022), pour étudier les différentes demandes et pour émettre des propositions qui ont été étudiées en Bureau le 28 mars 2022, récapitulées ci-dessous.

Etant précisé, que les crédits afférents à ces dépenses sont prévus au Budget Primitif 2022 (article 6574), section de fonctionnement.

Il sera procédé au versement intégral de ces subventions dès le vote du Conseil Municipal, à l'exception des aides financières pour les associations Musiquenvie, RCBB et Crèche Histoires d'Enfants pour lesquelles, un premier acompte de 50% sur la base de la subvention N-1 sera mandaté.

Il sera procédé au versement du solde de la subvention pour ces trois associations, qui sera conditionné par les objectifs obtenus, la présentation d'un rapport moral et financier et l'utilisation des fonds attribués, au dernier trimestre de l'année 2022.

Je vous propose de vous prononcer favorablement sur les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS CULTURE	Propositions
A LIVRE OUVERT	285 €
A LIVRE OUVERT (POLAR)	14 000 €
COMITE DE JUMELAGE	1 250 €
DES CHIFFRES ET DES LETTRES	200 €
GROUPE VOCAL ANDANTE	850 €
IMAGES NOUVELLES	600 €
MUSIQUENVIE	25 251 €
TOTAL	42 436 €
ASSOCIATIONS EDUCATION	
CIBEMM	1 000 €
CRECHE HISTOIRES D'ENFANTS	60 000 €
TOTAL	61 000 €
ASSOCIATIONS SPORTS	
CABBE	2 000 €
CABE 47	900 €
CYCLO CLUB	500 €

GOLF	5 800 €
GYM D'ENTRETIEN	600 €
INDIAN'S BASEBALL	6 000 €
PETANQUE LES BLEUETS	600 €
RCBB <i>28500€ accordé -100€ (dégradations)</i>	28 400 €
SABBE	1 500 €
TCBE	3 500 €
V3B	3 000 €
FIGHT CLUB 47	1 250 €
TOTAL	54 050 €
ASSOCIATIONS SOCIALES	
ANCIENS COMBATTANTS	200 €
CLUB DE LA BONNE RENCONTRE	2 500 €
RESTOS DU COEUR	1 000 €
SECOURS POPULAIRE	1 000 €
TOTAL	4 700 €
ASSOCIATIONS ANIMATION	
PLAINE DU LEVANT	700 €
TOTAL	700 €

Je vous en remercie.

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**

DECIDE d'octroyer les subventions ci-dessous :

ASSOCIATIONS CULTURE	Subventions allouées	VOTE
A LIVRE OUVERT	285 €	Véronique Alberti-Deffis ne prend pas part au vote. VOTE : Pour : 18 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
A LIVRE OUVERT (POLAR)	14 000 €	Véronique Alberti-Deffis ne prend pas part au vote. VOTE : Pour : 18 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
COMITE DE JUMELAGE	1 250 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
DES CHIFFRES ET DES LETTRES	200 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
GROUPE VOCAL ANDANTE	850 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
IMAGES NOUVELLES	600 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
MUSIQUENVIE	25 251 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
TOTAL	42 436 €	
ASSOCIATIONS EDUCATION		
CIBEMM	1 000 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
CRECHE HISTOIRES D'ENFANTS	60 000 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme

		DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
TOTAL	61 000 €	
ASSOCIATIONS SPORTS		
CABBE	2 000 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
CABE 47	900 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
CYCLO CLUB	500 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
GOLF	5 800 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
GYM D'ENTRETIEN	600 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
INDIAN'S BASEBALL	6 000 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
PETANQUE LES BLEUETS	600 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
RCBB <i>28500€ accordé -100€ (dégradations)</i>	28 400 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
SABBE	1 500 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
TCBE	3 500 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme

		DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
V3B	3 000 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
FIGHT CLUB 47	1 250 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
TOTAL	54 050 €	
ASSOCIATIONS SOCIALES		
ANCIENS COMBATTANTS	200 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
CLUB DE LA BONNE RENCONTRE	2 500 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
RESTOS DU COEUR	1 000 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
SECOURS POPULAIRE	1 000 €	VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
TOTAL	4 700 €	
ASSOCIATIONS ANIMATION		
PLAINE DU LEVANT	700 €	Chantal TABANON ne prend pas part au vote. VOTE : Pour : 18 Abstentions : 8 (M. DEGUIN, M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).
TOTAL	700 €	

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

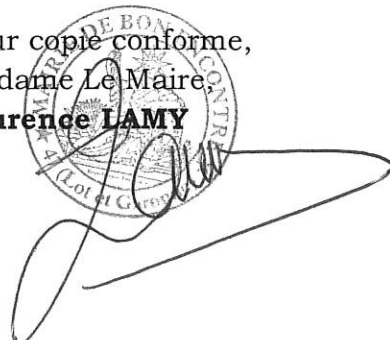
Le Maire

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Affichage le 2 mai 2022

Pour copie conforme,
Madame Le Maire,
Laurence LAMY

The image shows a circular official stamp of the Mayor of Bordeaux. The text around the perimeter of the stamp includes "MAYOR OF BORDEAUX" and "LAURENCE LAMY". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Laurence LAMY".

Accusé de réception en préfecture
047-214700320-20220420-202232-DE
Date de télétransmission : 02/05/2022
Date de réception préfecture : 02/05/2022